

Deux Mycetophilidae nouveaux pour la faune de Belgique.*Leptomorphus Walkeri* CURTISFalaën, 1^{er} septembre 1916, A. TONNOIR, 1 ♂.

Les larves de cette espèce se développent, d'après F. W. EDWARDS dans le *Poria vaporaria* qui croît sur les branches tombées. Elles fabriquent un léger tissu de mucilage dont elles forment un tube dans lequel elles vivent, mais elles ne tissent pas de cocon nymphal. Les nymphes sont libres, celles qui sont aériennes sont accrochées la tête en bas. F. BROCHER l'a également trouvée sur la face inférieure de branches mortes tombées, pourvues de plaques mycéliennes. Elle est parasitée par un *O r t h o c e n t r u s* (SEYRIG). F. BROCHER a trouvé des œufs, dont la coque est hérissée de petites épines, pondus sur les plaques de mycélium.

L'espèce a été trouvée à Aix dans les Bouches-du-Rhône; en Angleterre; en Suisse; aux Pays-Bas; en Galicie.

Une deuxième espèce du genre existe en Europe.

Le *Leptomorphus africanus* MEUNIER a été trouvé dans le copal de Zanzibar.

Une espèce a été décrite de Bornéo; deux de Bolivie; deux des Etats-Unis.

Allocotocera pulchella (CURTIS)

Willericken (près de Hoeylaert), 3-VII-1882.

Coll. J. JACOBS, dét. J. JACOBS: *Allocotocera flava* (Dzied-zicki), 1 ♂.

Mirwart, Bords du Parfondry, 3-VIII-1943, R. TOLLET, 1 ♀.

Cette espèce paraît peu commune, mais elle est répandue en Angleterre et en Europe.

Deux espèces ont été signalées de l'Amérique boréale, quatre de la Nouvelle Zélande, une du Brésil et deux de Patagonie.

Les larves sont inconnues.

Les trois exemplaires cités, dans cette note, se trouvent dans les Collections de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique.

R. TOLLET.

Diptère intéressant pour la faune belge.

Physocephala nigra DE GEER (*Conopidae*), capturée à Kalmpthout, le 10 juin 1950. C'est la quatrième capture signalée de Belgique.

R. VIEUJANT.

Assemblée mensuelle du 5 février 1955Présidence de M. R. MAYNÉ, *Président*,ensuite de M. S. G. KIRIAKOFF, *membre du Conseil*.

— Après avoir ouvert la séance, le Président donne lecture de la lettre par laquelle Sa Majesté le Roi Baudouin accorde à la Société Entomologique le titre de Société Royale. Voici le texte de ce document :

Palais de Bruxelles

Le 14 janvier 1955

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que S. M. le Roi, faisant suite au désir que vous avez exprimé, autorise la

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

à Bruxelles

à prendre le titre de

SOCIÉTÉ ROYALE

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération distinguée.

Le Chef du Cabinet du Roi

(signé)

VERWILGHEN

Bibliothèque. — *Echanges*: Il est décidé d'accepter l'échange de nos publications contre *Acta Borealia A* et *Astarte*, du Tromsø Museum de Norvège, et contre le *Periodicum Biologorum* de la Société des Sciences Naturelles de Croatie (Hrvatsko Prirodoslovno Društvo) de Zagreb.

Dons: Nous avons reçus de M. Jean LECLERCQ, son ouvrage *Monographie systématique, phylogénétique et zoogéographique des Hyménoptères Crabroniens*, édité à Liège. Cet important volume de 371 pages et 84 cartes hors texte, fera l'objet d'un compte rendu bibliographique.

D'autre part, nous avons reçu un tiré à part de M. A. GALOUX.

(Remerciements).